

Décision relative à une demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché d'une famille de produits biocides

N° AMM : FR-2023-0054

Vu les dispositions du règlement (UE) N° 528/2012 du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides et de ses textes d'application,

Vu le code de l'environnement et notamment le chapitre II du titre II du livre V des parties législative et réglementaire,

Vu la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire et notamment son titre IV,

Vu la demande d'autorisation de mise à disposition sur le marché de la famille de produits biocides
FAMILLE DE PRODUITS ACIDE LACTIQUE TP3 - HYDRACHIM,

de la société

Hydrachim

enregistrée sous le numéro

BC-QX051284-07

Vu le résumé des caractéristiques du produit en langue anglaise, harmonisé entre les Etats membres concernés par la procédure de reconnaissance mutuelle simultanée relative à la famille de produits,

Vu les conclusions de l'évaluation du 22 août 2023,

Considérant que la famille de produits biocides répond aux critères de l'article 19, paragraphe 1 du règlement (UE) N°528/2012;

Article 1^{er}

La mise à disposition sur le marché de la famille produits biocides désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les usages et dans les conditions précisées en annexe,

Article 2

Les données confirmatoires concernant la stabilité long terme des produits, dans leurs emballages commerciaux, doivent être fournies dans un délai de 1 an après la notification de la présente décision d'autorisation de mise sur le marché,

Article 3

La présente décision s'applique sans préjudice des dispositions générales applicables aux produits biocides, notamment en matière d'étiquetage.

L'échéance de validité de l'autorisation de la présente famille de produits biocides est fixée à 10 ans à compter de la date d'autorisation de la famille de produits.

En cas de dépôt d'une demande de renouvellement conformément à l'article 31 du règlement (UE) 528/2012 au minimum 550 jours avant la date d'expiration de la présente autorisation et en l'absence de décision statuant sur son renouvellement avant la date d'expiration, l'autorisation de mise à disposition sur le marché est prolongée de plein droit pour la durée nécessaire à l'achèvement de son évaluation.

A Maisons-Alfort, le 20/09/2023

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail (ANSES)

ANNEXE : Résumé des caractéristiques de la famille de produits

Partie I.- Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom commercial de la famille de produits

Nom commercial	FAMILLE DE PRODUITS ACIDE LACTIQUE TP3 - HYDRACHIM
Autre(s) nom(s) commercial(aux)	

1.2. Type de produit(s)

Types de produit	TP3 : Hygiène vétérinaire
------------------	---------------------------

1.3. Détenteur de l'autorisation de mise à disposition sur le marché

Nom et adresse du détenteur	Nom	HYDRACHIM
	Adresse	ZA du piquet 35730 Etelles France
Numéro de demande	BC-QX051284-07	
Type de demande	Demande de 1ère autorisation de mise sur le marché	
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054	
Date d'autorisation	Se reporter à la date figurant en deuxième page de la décision	
Date d'expiration de l'autorisation	Se reporter à la date figurant en deuxième page de la décision	

1.4. Fabricant(s) de la famille de produits

Nom du fabricant	HYDRACHIM SAS
Adresse du fabricant	ZA DU PIQUET 35370 ETRELLES France
Emplacement des sites de fabrication	HYDRACHIM PLELAN LE GRAND ZA de la pointe 35380 Plelan Le Grand – France
	HYDRACHIM LE PERTRE Route de Sainte Poix 35370 Le Pertre – France

1.5. Fabricant(s) de la (des) substance(s) active(s)

Substance active	acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Jungbunzlauer S.A
Adresse du fabricant	ZI Portuaire - BP 32 F 67390 Marcklosheim France
Emplacement des sites de fabrication	Jungbunzlauer S.A – ZI Portuaire - BP 32 F 67390 Marcklosheim France

Substance active	acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Bioquimica sa
Adresse du fabricant	Gran Vial 19-25 08160 MONTMELÓ Espagne
Emplacement des sites de fabrication	Gran Vial 19-25 08160 MONTMELÓ Espagne

Substance active	acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	Purac Bioquimica sa
Adresse du fabricant	Gran Arkelsedijk 46 4206 AC Gorinchem Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Arkelsedijk 46 NL-4200 GORINCHEM Pays-Bas

2. Composition de la famille de produits et type de formulation

2.1. Composition qualitative et quantitative de la famille de produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxyprop anoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26	10,26

2.2. Type de formulation

AL – Autre liquide

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 1

1. Information administrative sur le Meta RCP 1

1.1. Identification du Meta RCP 1

Identification	Meta RCP 1 – Prêt à l'emploi – Liquide
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 1	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP3 : Hygiène vétérinaire
----------------------------	---------------------------

2. Composition du Meta RCP 1

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxyprop anoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26	10,26

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 1

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves catégorie 1
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P280 : Porter un équipement de protection des yeux. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Note	EUH208 : Contient du carvone et de la d-limonène. Peut produire une réaction allergique.

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 1

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons par trempage liquide manuel - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage liquide manuel avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Remplir manuellement un gobelet de trempage de 300 mL sec et propre avec 225 mL de produit prêt à l'emploi.
- Faire monter le produit jusqu'à remplir les 2/3 du réservoir de trempage en pressant trois à six fois sur le gobelet.
- Appliquer par trempage liquide sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons par trempage mousse manuel - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage mousse manuel avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD
--	--

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Remplir manuellement un gobelet de trempage de 300 mL sec et propre avec 225 mL de produit prêt à l'emploi. - Faire monter et mousser le produit jusqu'à remplir les 2/3 du réservoir de trempage en pressant trois à six fois sur le gobelet. - Appliquer par trempage mousse sur toute la longueur du pis, avant et après la traite. - Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique. - Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). - Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.
--

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement
--

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'usage

Tableau 3. Usage # 3 – Désinfection des trayons par trempage liquide semi-automatique – pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré-traite et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage liquide semi-automatique avant et après la traite

Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Prêt à l'emploi</p> <p>Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL</p> <p>2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes.</p> <p>1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis.</p> <p>Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min</p> <p>Température ambiante</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD</p>

4.3.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage à l'équipement semi-automatique et remplir le réservoir de trempage grâce à cet équipement.
- Appliquer par trempage liquide sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.

4.3.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.3.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.3.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'usage

Tableau 4. Usage # 4 – Désinfection des trayons par trempage mousse semi-automatique – pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage mousse semi-automatique avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact : -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.4.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage à l'équipement semi-automatique et remplir le réservoir de trempage de produit mousse grâce à cet équipement.
- Appliquer par trempage mousse sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.

4.4.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.4.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.4.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.5. Description de l'usage

Tableau 5. Usage # 5 – Désinfection des trayons par pulvérisation manuelle - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons par pulvérisation manuelle en pré et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation manuelle avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 6 à 20 mL Brebis : 3 à 10 mL Chèvres 5 à 12 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels

Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD
--	--

4.5.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Remplir manuellement le réservoir du matériel de pulvérisation adapté. - Appliquer manuellement par pulvérisation sur toute la longueur du pis, avant et après la traite. - Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique. - Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). - Nettoyer régulièrement matériel d'application avec de l'eau.
--

4.5.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

<ul style="list-style-type: none"> - Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le pulvérisateur, l'application par pulvérisation manuelle et le nettoyage de l'équipement. - Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur, porter les mêmes équipements de protection individuel (EPI) que l'opérateur.
--

4.5.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.5.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.5.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.6. Description de l'usage

Tableau 6. Usage # 6 – Désinfection des trayons par pulvérisation semi-automatique - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons par pulvérisation semi-automatique en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation semi-automatique avant et après la traite



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



anses

Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Prêt à l'emploi</p> <p>Vaches et bufflonnes : 6 à 20 mL Brebis : 3 à 10 mL Chèvres : 5 à 12 mL</p> <p>2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes.</p> <p>1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis.</p> <p>Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min</p> <p>Température ambiante</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD</p>

4.6.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage à l'équipement de pulvérisation semi-automatique.
- Appliquer par pulvérisation sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le matériel d'application avec de l'eau.

4.6.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le pulvérisateur, l'application par pulvérisation manuelle et le nettoyage de l'équipement.
- Pour le travailleur (professionnel) accompagnant l'opérateur, porter les mêmes équipements de protection individuel (EPI) que l'opérateur.

4.6.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.6.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.6.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.7. Description de l'usage

Tableau 7. Usage # 7 – Désinfection des trayons par pulvérisation automatique via un robot - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons par pulvérisation automatique en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application en pulvérisation automatique avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 6 à 20 mL Brebis : 3 à 10 mL Chèvres : 5 à 12 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact : -Pré-traite : 1 min -Post-traite : 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.7.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage au matériel de pulvérisation automatique.
- La pulvérisation est réalisée de façon automatique sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le matériel selon les recommandations du fabricant.

4.7.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.7.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.7.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.7.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.8. Description de l'usage

Tableau 8. Usage # 8 – Désinfection des trayons par pulvérisation automatique via un robot de traite - pré-traite et post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons par pulvérisation automatique en pré- et post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés Bactériophages (pré-traite seulement)
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par pulvérisation automatique via un robot de traite avant et après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 6 à 20 mL Brebis : 3 à 10 mL Chèvres : 5 à 12 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection avant la traite et 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: -Pré-traite : 1 min -Post-traite: 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4.8.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Remplir le réservoir du robot de traite.
- La pulvérisation automatique est réalisée par le robot de traite sur toute la longueur du pis, avant et après la traite.
- Application pré-traite : nettoyer soigneusement le pis avant d'appliquer le produit. Régler le robot de traite pour un essuyage automatique des pis après le temps de contact préconisé sur l'étiquette du produit, laisser le produit agir 1 minute puis essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Application post-traite : Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Nettoyer régulièrement le matériel selon les recommandations du fabricant.

4.8.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

-

4.8.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.8.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.8.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 1

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

- Informations au personnel de santé / au médecin:
- Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Protéger du gel.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 1

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	LACTI EASY RED PRE'MOUSS ROBOT SPRAY				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	DIP MINT SPRAY VITMINT FLUIDE SORBIMINT SPRAY BOVILAC SPRAY BOVIPIS ECOSPRAY				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	LACTI EASY MOUSS'ACTIV + TRAYOMOUSS POSTFOAM PRE TREMPAGE MOUSSE BOVIFOAM PRE'TREMP BLUE LATIBLUE SPRAY PREFOAM LACTI BLUE SPRAY GOLDFOAM				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 1-4 – Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 1-5 – Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 1-6 – Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-1-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 2

1. Information administrative sur le Meta RCP 2

1.1. Identification du Meta RCP 2

Identification	Meta RCP 2 – Prêt à l'emploi – Liquide épais
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 2	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP3 : Hygiène vétérinaire
----------------------------	---------------------------

2. Composition du Meta RCP 2

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26	10,26

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 2

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves catégorie 1
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P280 : Porter un équipement de protection des yeux. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Note	EUH208 : Contient du carvone et de la d-limonène. Peut produire une réaction allergique

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 2

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons par trempage manuel avec un produit liquide épais - post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel avec un produit liquide épais après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact : 5 min Température ambiante

Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Remplir manuellement un gobelet de trempage de 300 mL sec et propre avec 225 mL de produit prêt à l'emploi.
- Faire monter le produit jusqu'à remplir les 2/3 du réservoir de trempage en pressant trois à six fois sur le gobelet.
- Appliquer par trempage sur toute la longueur du pis après la traite.
- Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). Avant la traite suivante, essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons par trempage semi-automatique avec un produit liquide épais - post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage semi-automatique avec un produit liquide épais après la traite

Dose(s) et fréquence(s) d'application	<p>Prêt à l'emploi</p> <p>Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL</p> <p>2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes.</p> <p>1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis.</p> <p>Temps de contact: 5 min</p> <p>Température ambiante</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	<p>Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD</p>

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage à l'équipement semi-automatique et remplir le réservoir de trempage grâce à cet équipement.
- Appliquer par trempage sur toute la longueur du pis, après la traite.
- Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Avant la traite suivante, essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Nettoyer régulièrement le matériel de trempage avec de l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 2

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Après stockage, agiter avant utilisation.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 2

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	LACTI BLUE SUPRA LACTI FILMYNE PLUS LATIBLUE				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	DIP MINT VITMINT EPAIS SORBIMINT BIODERMFRESH BOVILAC				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	LACTI DIP				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	SORBILAC FILMYNE				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 2-5 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 2-6 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 2-7 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-07				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 2-8 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-2-08				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Partie II.- Deuxième niveau d'information du Meta RCP 3

1. Information administrative sur le Meta RCP 3

1.1. Identification du Meta RCP 3

Identification	Meta RCP 3 – Prêt à l'emploi – Liquide épais formant des films
-----------------------	--

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

Numéro 3	
-----------------	--

1.3. Type de produit (s)

Type de produit (s)	TP3 : Hygiène vétérinaire
----------------------------	---------------------------

2. Composition du Meta RCP 3

2.1. Composition qualitative et quantitative du Meta RCP 3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)	
					Min	Max
acide L-(+)-lactique	acide 2-hydroxyprop anoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26	10,26

2.2. Types de formulations

AL – Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence pour le Meta RCP 3

Classification	
Catégories de danger	Lésions oculaires graves catégorie 1
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Etiquetage	
Mentions d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H318 : Provoque des lésions oculaires graves
Conseils de prudence	P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P280 : Porter un équipement de protection des yeux. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Note	EUH208 : Contient du carvone et de la d-limonène. Peut produire une réaction allergique

4. Usage(s) autorisé(s) pour le Méta RCP 3

4.1. Description de l'usage

Tableau 1. Usage # 1 – Désinfection des trayons par trempage manuel avec un produit liquide épais filmogène - post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage manuel avec un produit liquide épais filmogène après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.1.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Remplir manuellement un gobelet de trempage de 300 mL sec et propre avec 225 mL de produit prêt à l'emploi.
- Faire monter le produit jusqu'à remplir les 2/3 du réservoir de trempage en pressant trois à six fois sur le gobelet.
- Appliquer par trempage sur toute la longueur du pis après la traite.
- Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes). Avant la traite suivante, essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage avec de l'eau.

4.1.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.1.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.1.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

4.2. Description de l'usage

Tableau 2. Usage # 2 – Désinfection des trayons par trempage semi-automatique avec un produit liquide épais filmogène - post-traite

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, une description précise de l'usage autorisé	Désinfection des trayons en post-traite
Organisme(s) cible(s) (y compris le stade de développement)	Bactéries Levures Virus enveloppés
Domaine(s) d'utilisation	Intérieur Désinfection des trayons des animaux laitiers
Méthode(s) d'application	Application par trempage semi-automatique avec un produit liquide épais filmogène après la traite
Dose(s) et fréquence(s) d'application	Prêt à l'emploi Vaches et bufflonnes : 3 à 10 mL Brebis : 1,5 à 5 mL Chèvres : 2,5 à 6 mL 2 à 3 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les vaches et les bufflonnes. 1 à 2 applications par jour pour la désinfection post-traite pour les chèvres et les brebis. Temps de contact: 5 min Température ambiante
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnels
Taille(s) et type(s) de conditionnement	Bouteilles de 1 L en PEHD Bidons de 5 L, 10 L, 20 L et 22 L en PEHD Fûts de 60 L et 220 L en PEHD Cuves de 1000 L en PEHD

4.2.1. Instructions d'utilisation spécifiques à l'usage

- Connecter l'emballage à l'équipement semi-automatique et remplir le réservoir de trempage grâce à cet équipement.
- Appliquer par trempage sur toute la longueur du pis, après la traite.
- Laisser le produit sur le pis jusqu'à la prochaine traite. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Avant la traite suivante, essuyer le pis avec un papier ou une lingette à usage unique.
- Nettoyer régulièrement le matériel de trempage avec de l'eau.

4.2.2. Mesures de gestion de risque spécifiques à l'usage

- Porter des lunettes de protection et des gants pendant le chargement du produit dans le gobelet de trempage, l'application par immersion et le nettoyage de l'équipement.

4.2.3. Lorsque spécifique à l'usage, détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Lorsque spécifique à l'usage, instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

-

4.2.5. Lorsque spécifique à l'usage, conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation du Meta RCP 3

5.1. Instructions d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.

5.2. Mesures de gestion de risque

-

5.3. Détails relatifs aux effets indésirables directs ou indirects possibles, instructions de premiers soins et mesures d'urgence à prendre pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

- Informations au personnel de santé / au médecin : Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

5.4. Instructions en vue d'une élimination sans danger du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Éliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit biocide dans les conditions de stockage normales

- Ne pas stocker à plus de 40°C.
- Protéger du gel.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autre(s) information(s)

-

Partie III - Troisième niveau d'information : produits individuels dans le Meta RCP 3

1. Noms commerciaux, numéros d'autorisation et composition spécifique de chaque produit

Nom commercial	LACTI GUARD				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-01				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	VITAFILM PLUS FILMOLAC				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-02				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	CAPLACTI FILMA LACTI FILM BARRIERE NEW SALVODIP LATIFILM VITAFILM				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-03				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	DIP FILM LACTI				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-04				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 3-5 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-05				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 3-6 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-06				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 3-7 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-07				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26

Nom commercial	Product 3-8 - Hydrachim				
Numéro d'autorisation	FR-2023-0054-3-08				
Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro EC	Contenu (%)
acide L-(+)-lactique	Acide 2-hydroxypropanoïque	Substance active	79-33-4	201-196-2	10,26